

Les infos en ligne du SNUipp 63



Christine Renon

Hommage et recueillement devant la DSDEN

C'est plus d'une centaine de personnes, enseignants actifs et retraités, personnels de l'éducation, du premier et du second degré, qui s'est réunie jeudi 3 octobre après les cours, devant la DSDEN pour rendre hommage à Christine Renon, directrice d'école à Pantin, tragiquement disparue dans l'exercice de ses fonctions.

Dans la déclaration, lue par Isabelle Roussy puis remise à l'IA-DASEN adjointe (vois ci-dessous), au nom de l'intersyndicale, la profession attend « des réponses urgentes et concrètes pour un meilleur fonctionnement de l'école », lesquelles « doivent garantir la santé, la sécurité, le bien-être au travail et l'intégrité morale et physique de tous les personnels, enseignants et AESH, afin que cela ne se reproduise plus jamais. »

Le comité de suivi de la fonction de direction d'école que veut mettre en place le ministre Blanquer ne peut constituer une réponse adaptée à la souffrance au travail qui mine la profession depuis plusieurs années et plus particulièrement depuis la succession des réformes décidées autoritairement et promulguées à marche forcée.



Le courrier intersyndical















Le 3 Octobre 2019,

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale,

Le 21 septembre dernier, Christine Renon, directrice d'école à Pantin en Seine St Denis (93) a mis fin à ses jours sur son lieu de travail.

A travers une lettre qu'elle a adressée, juste avant sa mort, aux directeurs et directrices d'école de Pantin, à l'inspection et à son syndicat, la collègue fait part de sa souffrance dans l'exercice de ses missions de directrice d'école ; ce qui l'a conduit à ce geste désespéré, geste qui témoigne d'une situation d'extrême souffrance au travail qui fait écho au mal être de l'ensemble de la profession et à celui de trop nombreux autres salariés.

Notre collègue a signé sa lettre de 3 pages « Une directrice épuisée ». En effet, la mission de direction d'école s'est complexifiée ces dernières années notamment à cause des injonctions hiérarchiques, parfois contradictoires, de plus en plus déconnectées du travail de terrain et de l'alourdissement des tâches dévolues à cette mission.

La désorganisation des nominations des collègues dans les écoles, suite à de nouvelles dispositions imposées par le ministère, n'a pas permis une rentrée aussi sereine que veut bien le faire penser le ministre.

La solitude de la mission de direction d'école dans les tâches quotidiennes administratives et organisationnelles qui s'accumulent devient, au fil des années, insupportable.

Les collègues directrices et directeurs ont à gérer des situations de crise et se sentent souvent seuls pour prendre des décisions qui impactent les familles, élèves et collègues.

Les directives ministérielles, rectorales et académiques se superposent, sans jamais faire le lien avec les professionnels de terrain pour les mettre en cohérence, en vérifier la faisabilité ... Cette marche forcée de réformes rejetées par la profession, via les instances paritaires ministérielles comme académiques ou départementales, contraint de nombreux collègues à mettre en œuvre sous la pression hiérarchique des mesures qui heurtent leur professionnalisme, voire qui bafouent leurs valeurs humaines et professionnelles.

Le ministre dans ses communiqués continue néanmoins de parler du « bien être » des enseignants de « confiance » et de « bienveillance » en restant sourd et aveugle face à leurs conditions de travail sans cesse détériorées et dont l'institution est responsable. Les revendications des personnels doivent être entendues et satisfaites.

Nous n'avons de cesse d'alerter sur les conditions d'exercice, le manque de moyens et l'insuffisante reconnaissance professionnelle accordée aux directeurs et directrices d'écoles et à l'ensemble des enseignant-e-s en général. Des conditions de travail qui impactent les conditions d'enseignement des élèves.

La situation ne peut plus durer.

Aussi, pour que la mort tragique de notre collègue ne soit pas vaine, et de toutes celles qui se sont succédé ces derniers mois, nous exigeons du Ministre, du Recteur, comme du DASEN et de ses inspections qu'ils prennent toute la mesure de la situation de l'école. Des réponses urgentes et concrètes doivent être apportées pour un meilleur fonctionnement de l'école. Celles-ci doivent garantir la santé, la sécurité, le bien-être au travail et l'intégrité morale et physique de tous les personnels, enseignants et AESH, afin que cela ne se reproduise plus jamais.

Les organisations signataires revendiquent pour le département la création de postes de remplaçants, dont certains dédiés aux décharges de direction de moins de 4 classes.

Les organisations signataires s'associent à la demande de réunion d'un CHSCT Ministériel extraordinaire. Les organisations signataires appuient la demande des organisations syndicales siégeant en CHSCT Départemental pour qu'un CHSCT D extraordinaire sur la thématique de la direction d'école, de la souffrance au travail dans le premier et second degré soit convoqué dans le département dans les plus brefs délais.

Les organisations signataires revendiquent le retrait de la réforme de Transformation de la Fonction Publique qui programme purement et simplement la disparition des CHSCT, instance traitant exclusivement de la santé, de la sécurité et des conditions de travail des personnels.

L'Intersyndicale,



Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et des professeurs de collège

Section du Puy-de-Dôme

Adviser de David De Caleira (1997) (1998

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND Tél 04.73.31.43.72 & 09.63.28.56.75 ¤ snu63@snuipp.fr